

Les Frères convers jouissent d'occasions constantes pour accumuler des trésors de grâces: la méditation et les prières en commun avec les Pères, matin et soir, la confession de chaque semaine, trois communions au moins d'un dimanche à l'autre, la récitation du chapelet de chaque jour, la visite au Saint-Sacrement, les vœux et la profession religieuse, la participation aux mérites spirituels de tous les membres de la Congrégation des Oblats. Comme ils ne travaillent point en vue d'obtenir un salaire, leurs occupations journalières deviennent elles-mêmes des prières perpétuelles qui sanctifient leur existence en religion.

Et quelles faveurs viennent combler leur âme, après la mort ! Un jeune Frère convers est décédé à la maison de Hull, il y a quelques semaines. Voici une partie des suffrages accordés à son âme : *trois* messes célébrées par tous les Pères des maisons de la province, soit 300 environs; *une* messe appliquée à son intention par tous les autres Pères de la Congrégation, soit 1200 environ, ce qui donne un total de 1500 messes à peu près ! N'est-ce pas vraiment le centuple et la vie éternelle que le Sauveur a promis à quiconque quitte tout pour le suivre et le servir !

Si quelque âme généreuse, désireuse d'imiter ces hommes de bonne volonté, se sentait appelée à se consacrer à Dieu dans les rangs des Frères convers de la Congrégation des Oblats, elle pourrait se munir de renseignements, en écrivant à l'adresse suivante: *R.P. Tourangeau, O.M.I., Lachine Locks, près Montréal.*

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 7 février 1899.

M. l'abbé Adrien Lamarche, décédé hier à L'Assomption, était membre de la *Société d'une messe.*

J.-E.-EMILE ROY, ptre.,

Assistant-chancelier.
